

Maquette du document d'appui au rendez-vous professionnel

Corps enseignants

(Document à adapter pour les CPE, professeurs documentalistes et PSY EN)

Dans le cadre de document d'appui au rendez-vous de carrière, l'enseignant produit une analyse réflexive et contextualisée de ses activités et de sa pratique en identifiant les évolutions les plus caractéristiques de son parcours jusqu'au premier rendez-vous de carrière ou depuis le rendez-vous de carrière précédent. Il peut notamment s'appuyer sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (arrêté du 1^{er} juillet 2013- BO du 25 juillet 2013) et sur le document « compte rendu d'évaluation professionnelle des enseignants ».

I- Le parcours professionnel :

L'enseignant remplit les parties selon les axes indiqués.

- Postes occupés avant l'accès au corps : (données disponibles dans i-prof)
- Postes occupés depuis l'accès au corps : (données disponibles dans i-prof)
- Fonctions et missions particulières exercées

Pour chacun des items ci-dessus, l'enseignant précise les éléments de contexte sur les postes occupés sur lesquels il lui paraît important d'appeler l'attention.

II- Appréciation par l'enseignant des compétences mises en œuvre dans le cadre de son parcours professionnel :

1- L'enseignant dans sa classe : compétences liées à la maîtrise des enseignements, compétences scientifiques, didactiques, pédagogiques et éducatives

En une vingtaine de lignes, l'enseignant expose réalisations et démarches qui lui paraissent déterminantes pour caractériser sa pédagogie et leur contribution aux progrès de tous les élèves.

2- L'enseignant inscrit dans une dimension collective

En une dizaine de lignes, l'enseignant s'appuie sur quelques exemples concrets et contextualisés pour analyser sa participation au suivi des élèves, à la vie de l'école/l'établissement et son implication dans les relations avec les partenaires et l'environnement.